TMJ.-
REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 97-107 DU 28 FEVRIER 1997

portant approbation du Bilan et des Comptes Annexes Exercice 1995 de la Société Nationale de Commercialisation des Produits Pétroliers (SONACOP).

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHE DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

VU la Loi N° 90-32 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;

VU la Loi N° 88-005 du 26 Avril 1988 relative à la création, à l'organisation et au fonctionnement des Entreprises Publiques et Semi-Publiques ;

VU la Proclamation le 1er Avril 1996 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 18 Mars 1996 ;

VU le Décret N° 96-128 du 09 Avril 1996 portant composition du Gouvernement ;

VU le Décret N° 96-332 du 14 Août 1996 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère du Commerce, de l'Artisanat et du Tourisme ;

VU le Décret N° 96-241 du 21 Juin 1996 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère du Plan, de la Restructuration Economique et de la Promotion de l'Emploi ;

VU le Décret N° 89-64 du 17 Février 1989 portant approbation des Statuts de la Société Nationale de Commercialisation des Produits Pétroliers (SONACOP) ;

SUR rapport conjoint du Ministre du Commerce, de l'Artisanat et du Tourisme et du Ministre du Plan, de la Restructuration Economique et de la Promotion de l'Emploi ;

LE Conseil des Ministres entendu en sa séance du 22 Janvier 1997,

D E C R E T E :

Article 1er.- Sont approuvés le Bilan et les Comptes Annexes Exercice 1995de la Société Nationale de Commercialisation des Produits Pétroliers (SONACOP) tels qu'il figurent en annexe à ce Décret.

Article 2.- Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à COTONOU, le **28 FEVRIER 1997**

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

Mathieu KEREKOU.-

Le Premier Ministre, chargé de la Coordination
de l'Action Gouvernementale et des Relations
avec les Institutions,

Adrien HOUNGBEDJI.-

Le Ministre du Plan, de la Restructuration Economique et de la Promotion de l'Emploi,

Albert TEVOEDJRE.-

Le Ministre du Commerce, de l'Artisanat et du Tourisme,

Gatien HOUNGBEDJI.-

Ampliations : PR 6 AN 4 CS 2 CES 2 CC 2 DN 4 HAAC 2 PM 4 MCAT-MPREPE 8 autres Ministères 17 SGG 4 SONACOP 10 DB-DCF-DSDV-DGTCP-DGID 5 BN-DAN-DLC 3 GCONB-INSAE 2 UNB-FASJEP-ENA 3 JO 1.-